

AMICALE DES PÊCHEURS DE COUDUN

**Compte rendu du Conseil d'Administration
du vendredi 22 février 2019**

Le Conseil d'Administration s'est tenu à partir de 18 h 30 dans la salle Lionel Rousseaux. 7 administrateurs étaient présents. R. Delacuisine et F. Leclère étaient absents. H. Rollet et L. Pétrouwick étaient absents excusés. Jean-Luc Bas, garde particulier, avait répondu à l'invitation. Le Secrétaire transmet les excuses de Monsieur Bruno Ledrappier, désolé d'avoir oublié la date de notre Assemblée Générale.

Ordre du jour :

- 1) Bilan de l'Assemblée Générale du dimanche 17 février 2019**
- 2) Préparation de l'ouverture du samedi 09 mars 2019 (ajustements)**
- 3) Questions diverses.**

1) Bilan de l'Assemblée Générale du dimanche 17 février 2019

Le repas, jugé excellent, a réuni 43 convives dont 16 pêcheurs de l'Amicale.

Le Trésorier présente le bilan financier de cette journée en le détaillant. Les dépenses se sont élevées à 1.051,29 € et les recettes à 1.326,70 €, grâce au bar qui a rapporté 251,70 €. Un bénéfice de 275,41 € a donc été dégagé.

Gérard Leroy indique qu'il faudra prévoir plus de Crémant au bar. En effet, les gens prennent essentiellement du Kir. Le Whisky et le Ricard ont eu peu de succès. Il estime que le gâteau a été plus ou moins apprécié (trop de crème au chocolat).

Il manquait 3 parts de sole meunière (quarante-trois repas à servir au lieu des quarante prévus).

Les pêcheurs ont largement participé au service, à la vaisselle, au nettoyage et au rangement.

2) Préparation de l'ouverture

Pour le samedi de l'ouverture, où nous disposons de la salle, les rôles sont établis. Joël Le-Dû et Hugues Rollet s'occuperont du barbecue, Françoise Leclère tiendra le bar, la caisse et Jean-Luc Bas préparera les frites.

Le Trésorier s'occupera des cartes et des permis. A ce sujet, il exprime ses inquiétudes. A ce jour, il n'a distribué que 20 permis. Le 9 mars, et pour pêcher ce jour-là, il sera trop tard pour prendre les permis sur Internet.

Tout le matériel nécessaire ainsi que les aliments à acheter sont listés. Le Président et le Trésorier se chargent de faire les courses.

Les consommations au bar (2 €), les suppléments (7 € la bouteille de vin), seront proposés aux mêmes tarifs et affichés comme lors de l'Assemblée Générale.

3) Questions diverses

Il est décidé d'acheter des pancartes « réserve » (2 € pièce à la Fédération). Le Président et le Trésorier sont bien placés pour les récupérer.

Joël Le-Dû rappelle sa proposition. Il s'agirait de mettre à l'eau 50 kg de « farios » reproductrices, après la fermeture, en comptant les truites. L'ouverture suivante se ferait sans lâcher de poissons au préalable. La possibilité de reproduction naturelle serait favorisée et on pourrait voir ce qui a survécu et est resté sur le parcours. Le premier « lâcher » serait programmé une semaine après l'ouverture.

L'ordre du jour est épuisé à 19h30. Le Président lève la séance.

Pour le bureau
Les secrétaires F. Leclère et M. Leblond